

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

Éditorial	3
Vie associative	4
Rééducation & réadaptation	6
Logement & Cadre de vie	10
Emploi	16
Plateforme	20
Économie Circulaire des Aides Techniques	26
Budget	30
Mot du Directeur Général.....	31



DOMINIQUE

Elle était la figure emblématique du GIHP Aquitaine, militante infatigable, débattreuse brillante et redoutable mais avec gentillesse, toujours souriante, un vrai soleil.

Dominique a été une combattante de tous les instants aussi bien dans le domaine du handicap que sur le plan personnel.

Toujours à l'écoute des autres, prête à tout renverser pour combattre les injustices, cette dame au grand cœur aura traversé le monde du handicap en donnant de l'espoir à nous tous.

Elle a su sublimer le handicap, une vraie leçon de vie.

Dominique, dame digne, merci pour tout.



LE GIHP AQUITAINE

EN QUELQUES MOTS

Association loi 1901
à but non lucratif
et à gestion
désintéressée

Association affiliée au
GIHP NATIONAL
reconnue d'utilité
publique

Association reconnue
d'utilité sociale

Membre de l'économie
sociale et solidaire

Notre vocation :

Informier, conseiller,
orienter et
accompagner
les personnes
en situation
de handicap

ÉDITORIAL

**Chères gihpiennes,
Chers gihpiens,**

Le Gihp Aquitaine et Dominique Helgorsky, atteinte d'une myopathie, étaient faits l'un pour l'autre. Tous deux ardents défenseurs de la liberté de choix de vie des personnes en situation de handicap, ils se sont logiquement rejoints, en 1994.

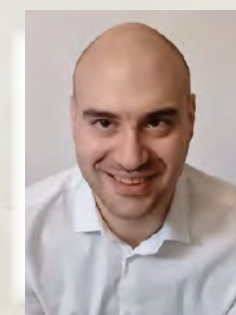
Adhérente puis administratrice la même année, Dominique entamait ainsi une histoire qui allait durer trente ans. Présidente puis vice-présidente de notre association, elle n'a cessé de lutter courageusement et sans relâche pour l'autonomie des autres et la sienne. Respectée et aimée de toutes et tous, une partie de l'âme du Gihp Aquitaine s'en est allée avec elle, lors de cette nuit du 30 au 31 mai 2024. Sa générosité, sa gentillesse, son ouverture aux autres, son courage exceptionnel ne nous quitteront jamais. Souvent, Dominique disait que notre combat ne s'arrêterait qu'à la seule condition que toutes les personnes en situation de handicap puissent vivre dignement. Je crois, modestement, que nous lui rendrons le plus beau des hommages en remportant la bataille pour notre autonomie, notre liberté de choix de vie.

Le début de l'année a été marqué par l'inauguration de nos nouveaux locaux, que nous avons intégré quelques mois auparavant. Bénévoles, professionnels et partenaires s'y sont ainsi retrouvés pour se souhaiter une bonne année, autour de la galette. Nouveaux locaux que nous avons spécialement décorés en décembre pour la venue du Père Noël.

Sur le plan de la vie associative, si nos activités habituelles, détaillées dans la partie dédiée de ce rapport d'activité, se sont poursuivies, nous avons également participé, pour la première fois, à la journée de conférences sur la mobilité accessible à tous organisée par Bordeaux Métropole dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

Bénévoles et professionnels du GIHP Aquitaine militent ensemble depuis 47 ans en faveur de l'autonomie des personnes en situation de handicap, qui constitue LA condition de leur intégration en milieu ordinaire de vie. L'accès à une aide humaine, aux soins, à un logement, aux aides techniques, à un emploi, à la culture, aux loisirs, est essentiel pour que les personnes en situation de handicap vivent, non pas à côté, mais avec tout le monde. Nous l'avons fait et le ferons encore jusqu'à atteindre notre objectif d'une société entièrement inclusive.

Bonne lecture !



Le Président
Alexandre CORSAN

ACTUALITÉS 2024

Adhésions

68 adhérents

Réunions internes

1 Assemblée Générale Ordinaire
4 Conseils d'Administration
2 Commissions financières
10 réunions de Bureau
3 réunions du groupe de travail Journées Nationales
10 réunions du comité de rédaction du Filopathe

Nos participations

20 sous-commissions départementales d'accessibilité à la DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
20 commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité
Tenue des permanences associatives de Bordeaux, Pessac et Gradignan

Membres & Nominations

Membre titulaire au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
Membre titulaire de la Commission Exécutive du GIP MDPH
Membre titulaire de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées du GIP MDPH
Membre de la Commission consultative des services publics locaux de Bordeaux Métropole
Membre des Conseils d'Administrations des CCAS de Gradignan et Blanquefort
Membre des Commissions communales d'accessibilité des communes de Mérignac, Bordeaux, Pessac et Blanquefort
Membre de la Commission Intercommunale d'Accessibilité de Bordeaux Métropole
Membre de l'Association Tourisme et Handicaps

VIE ASSOCIATIVE

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis sympathisants et militants

L'année 2024 a été une année de tristesse pour notre association avec le décès brutal et inattendu de Dominique Helgorsky survenu le 31 mai 2024.

Dominique était l'icône du GIHP Aquitaine, militante infatigable et ardente défenseuse dans le domaine des handicaps, c'est donc une grande perte pour nous tous.

Notre association en cette année 2024 a inauguré ses nouveaux locaux avenue ARIANE à Mérignac le 30 janvier 2024.

Le GIHP Aquitaine a été très actif dans le domaine des représentations notamment lors des forums associatifs de Mérignac, la Tour de Gassies, Gradignan.

Nous avons participé à de nombreux événements comme la semaine Européenne sur la Mobilité avec le département et la Métropole en septembre 2024.

Le GIHP Aquitaine est présent régulièrement dans les instances départementales comme la SCDA (sous-commission départementale d'accessibilité)

Notre association est également présente dans les conseil d'administration de Blanquefort, Gradignan.

A noter le passage du Père Noel dans les nouveaux locaux en décembre 2024.

L'année 2024 pour la VIE ASSOCIATIVE a été encore une fois porteuse d'espoir et d'horizons nouveaux grâce à un engagement bénévole de nous tous sans faille.

Le monde du Handicap compte sur nous.

Le bureau du GIHP Aquitaine

CHRONOLOGIE DU GIHP AQUITAINE

1977
Création du GIHP Aquitaine
1978
Création des Cours d'Autonomie Pour les Personnes Aveugles qui deviendront SAMSAH DV en 2006
1985
Création du Service d'Accueil Temporaire en appartements, pour handicaps moteurs, neurocognitifs ou visuels qui deviendra SAMSAH AT en 2006
1989
Création du service de Soutien à Domicile Handicaps Moteurs ou neurocognitifs qui deviendra SAMSAH DM en 2006
1992
Création du Bureau d'Études et d'Accessibilité au Logement transformé en Pôle Ressource Logement Adapté de la Gironde en 2011
Mise en place des formations à l'outil informatique adapté (handicap moteur et/ou visuel)
1993
Création du Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT)
1998
Création du Service Emploi. Depuis 2014, ce service a pris le nom de SAIME (Service d'Accompagnement à l'Insertion professionnelle et au Maintien en Emploi)
2009
Création d'Ener'GIHP, dispositif pour l'accès à la culture et aux loisirs
2011
1er FORUM Régional Loisirs, Tourisme, Culture, Sports et Handicaps
2016
Lancement de l'étude Économie Circulaire des Aides Techniques
2018
Nouvelle plateforme d'Aides Techniques au Haillan Création de l'association Handi CAP Nouvelle Aquitaine Création de la SCIC ECORESO AUTONOMIE GIRONDE Journée de célébration des 40 ans du GIHP à la Maison des Associations de Mérignac le 30 Janvier
2019
Mise en place des Prestations d'Appuis Spécifiques Décès de Roland ROUX, fondateur du GIHP Aquitaine. Mise en place de l'Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques.
2020
Élection du nouveau président : Alexandre CORSAN
2021
Lauréat de l'appel d'offre EqlAAT lancé par la CNSA et la DSS
2022
Ouverture de notre Unité de Logements et de Services Lancement du réseau Téana (Transition Ecologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine)
2023
Déménagement au sein de nos nouveaux locaux

LES MISSIONS

Faire changer les représentations sur le handicap

Dans des formations, dans des actions de sensibilisation, les bénévoles et les militants agissent et témoignent.
Lors de représentations, ils portent la parole des personnes en situation de handicap et, au final, sont les acteurs de la transformation sociale pour une meilleure considération des personnes.

Représenter les personnes en situation de handicap

La philosophie du GIHP Aquitaine réside dans le fait de permettre, le plus possible, la vie des personnes en situation de handicap dans le milieu le plus ordinaire. Qu'il s'agisse du travail, de la vie à domicile, de loisirs, les membres du GIHP œuvrent partout et en permanence pour que le droit à décider pour soi-même soit respecté, pour que les choix de vie soient une réalité et pour que les discriminations disparaissent.

Construire et maintenir les partenariats

Persuadé qu'à plusieurs on est toujours plus fort, le GIHP Aquitaine s'efforce d'inscrire son action dans une dynamique collective, faite de partenariats et d'actions concertées.
Les partenariats sont divers : collectivités, associations, services de l'état, universités, chercheurs, entrepreneurs, acteurs internationaux...

Informer

Toujours avec un souci de partager et d'informer, le GIHP Aquitaine utilise tous les moyens à sa disposition pour collecter et faire circuler les données, les avancées et les innovations relatives aux handicaps.

Service Civique

Agréé pour recevoir des jeunes en service civique, le GIHP Aquitaine accueille des jeunes pour des durées allant de 6 à 9 mois.
En charge de faciliter la vie associative et militante des administrateurs et des adhérents, ils ont ainsi permis des réunions, des manifestations et une plus grande mobilité des bénévoles.
Pour les jeunes et les personnes en situation de handicap, ce sont des rencontres, des expériences inédites, issues de la richesse des relations et des connaissances qu'ils s'apportent mutuellement.

RÉÉDUCATION & RÉADAPTATION

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-SOCIAL POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les SAMSAH du GIHP, ce sont :

- Des services qui prônent la vie en milieu ordinaire depuis plus de 47 ans et des professionnels diplômés et formés à l'accompagnement des adultes de plus de 20 ans en situation de handicap visuel ou moteur.
- Des interventions à domicile au plus près des besoins des personnes et dans l'ensemble du territoire girondin.
- Une équipe pluridisciplinaire composée d'ergothérapeutes, d'une instructrice en locomotion, de travailleurs sociaux, de psychologues, d'un conseiller technique en informatique et de deux médecins (ophtalmologue et médecin de rééducation).

Les services médico-sociaux sont composés de deux SAMSAH, le premier ayant pour objectif d'accompagner les personnes dans leur démarche d'autonomie à domicile (SAMSAH Accompagnement à Domicile) et le deuxième, d'expérimenter une vie autonome en appartement adapté et accessible (SAMSAH Accueil Temporaire).

1 SAMSAH ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Ce service s'adresse à toute personne de plus de 20 ans, atteinte de déficience visuelle, motrice ou neurocognitive ayant des répercussions sur une partie ou l'ensemble des actes essentiels de la vie courante. Le service a pour objectif d'accompagner les personnes dans leur démarche d'autonomie. Trouver ou retrouver sa place dans son environnement familial et social, mieux utiliser ses possibilités visuelles et motrices, développer ses autres sens et mettre en place des moyens de compensation, tels sont les axes de travail proposés par l'équipe pluridisciplinaire.

Ce service est composé de deux équipes ; l'une intervient auprès des personnes présentant une altération des fonctions visuelles et la deuxième auprès de personnes présentant une altération des fonctions motrices ou neurocognitives.

2 SAMSAH ACCUEIL TEMPORAIRE

Le SAMSAH AT accompagne des personnes de plus de 20 ans dont la majorité présente une altération des fonctions motrices ou neurocognitives mais peut, en fonction des projets de vie et des places disponibles, proposer un accompagnement auprès des personnes déficientes visuelles. Ce service a pour objectif de permettre à des personnes parfois en situation de handicap très limitante de faire une expérience de vie indépendante en appartement, d'évaluer et tester, avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, le mode d'organisation (sur le plan pratique, humain et financier) nécessaire pour vivre seul en sécurité. Cette expérience permet aux personnes de mieux percevoir les contraintes et les difficultés d'un tel mode de vie et de pouvoir choisir ainsi leur futur mode de vie en toute connaissance de cause.

MOYENS

- Une équipe pluridisciplinaire diplômée et formée aux problématiques du handicap
- Un plateau technique qui permet par le biais de prêt de préconiser du matériel permettant de compenser le handicap
- Deux médecins chargés de la coordination médicale
- Une analyse des pratiques gérée par une psychologue systémicienne libérale
- Une participation à des congrès, colloques et formations en lien avec la thématique du handicap
- Des supports logistiques : locaux, véhicules, outils informatiques, etc.



ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

• Une intervention dans le milieu de vie de la personne

L'équipe du SAMSAH intervient dans le cadre de vie de la personne, en milieu écologique selon la terminologie propre à la rééducation/réadaptation, afin d'aider la personne en situation de handicap à connaître ses capacités et limitations réelles, à acquérir des techniques spécifiques et les mettre en pratique, et utiliser les moyens de compensation nécessaires.

• Un accompagnement individualisé par une équipe pluridisciplinaire

L'équipe propose un accompagnement individualisé qui prend en compte l'environnement global de la personne. Cet accompagnement est soumis à la signature du document individuel de prise en charge auquel est annexé le projet personnalisé élaboré à partir de l'évaluation en milieu écologique de la personne et mettant en avant les domaines à explorer.

• Une procédure d'admission organisée en deux temps

Toute candidature est prise en compte qu'elle soit formulée par la personne elle-même, son entourage (famille ou professionnels), un organisme (centre de rééducation, hôpital, service de tutelle...) et bien sûr la MDPH à partir du moment où le handicap entraîne une gêne dans la vie quotidienne. Une réunion d'information est proposée en première instance suivie de l'admission sous réserve de l'obtention de la notification SAMSAH de la MDPH.

• Une évaluation à domicile afin de recueillir les demandes et besoins de la personne et proposer un projet d'accompagnement individualisé

• Un travail de réseau et de partenariat mettant en œuvre une coordination médicosociale indispensable à la réalisation des projets des personnes.

• Une fin d'accompagnement prononcée une fois que les axes de travail ont été atteints

SAMSAH HANDICAP VISUEL

On enregistre en 2024 une baisse de la file active de **16 %** et une hausse de 8 années de la moyenne d'âge. Cette baisse du nombre de personnes accompagnées est à mettre en lien avec **le nombre de séances qui a augmenté de 15 %** en 2024

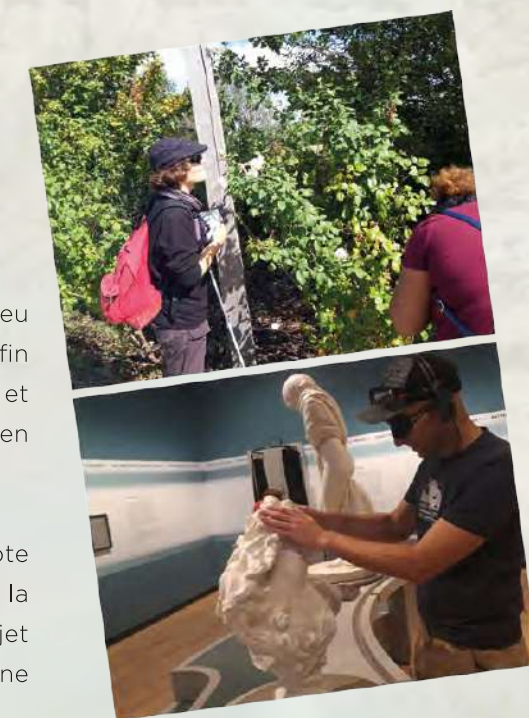
En effet, le public a eu besoin de davantage de séances par rapport à 2023 au regard des profils présentés (santé mentale, notamment). La moyenne du nombre des séances par personne est de 73 en 2024 contre 54 en 2023. Même si le nombre total des heures est un peu moindre en 2024 (**3 182 heures contre 3 225 heures en 2023**), les personnes ont bénéficié de davantage d'heures d'intervention, **soit 122 heures en 2024** contre 104 heures en 2023, ce qui correspond à **une augmentation de 17 %**.

CHIFFRES CLÉS

24 personnes atteintes de déficience motrice accompagnées (31 en 2023)
1500 séances et **2558 heures** totales d'intervention (2539 heures en 2023)
106 heures d'accompagnement par personne (82 heures en 2023)
Moyenne d'âge : **43 ans** (48 en 2023)

SAMSAH HANDICAP MOTEUR

Comme pour l'équipe dédiée à la déficience visuelle, l'équipe « déficience motrice » enregistre également une baisse de la file active qui passe de 31 à 24 personnes accompagnées en 2024, soit une baisse de **22 %**. Le nombre de séances enregistre une très légère baisse de **4 %**, cependant le nombre d'heures a très légèrement augmenté (**2 558 heures en 2024**). La moyenne d'heures d'accompagnement a nettement augmenté par rapport à l'année précédente (**106 heures en 2024**) soit une augmentation de **29 %**, du fait de la complexité des situations.



CHIFFRES CLÉS

26 personnes atteintes de déficience visuelle accompagnées (36 en 2023)
1923 séances et **3182 heures** totales d'intervention (3225 heures en 2023)
122 heures d'accompagnement par personne (104 heures en 2023)
Moyenne d'âge : **60 ans** (53 en 2022)

SAMSAH ACCUEIL TEMPORAIRE

- **Une intervention qui vient en relais de partenaires institutionnels ou familiaux**

Les personnes atteintes d'altérations fonctionnelles et en situation de handicap, dans la mesure où elles ont besoin de soins médicaux particuliers, ont souvent une longue expérience des hôpitaux, centres de rééducation, centres spécialisés... Leur histoire est marquée par une rupture d'avec le milieu ordinaire, et l'insertion ou la réinsertion est un processus relativement difficile qui nécessite souvent un apprentissage pour lequel les personnes ont besoin d'être accompagnées. C'est dans ce contexte que le service intervient afin d'offrir un accompagnement, relais entre un milieu protégé et le milieu ordinaire.

- **Une expérimentation en réel et en milieu ordinaire afin d'évaluer concrètement les capacités et les limitations de la personne**

Le SAMSAH met à disposition des personnes en situation de handicap 4 appartements entièrement équipés et disséminés dans la Métropole de Bordeaux. Ils sont adaptés mais les aménagements techniques et architecturaux sont basiques afin d'être reproductibles dans le futur logement, suite logique de l'admission au SAMSAH Accueil Temporaire.

- **Une pédagogie participative prenant en compte les difficultés et les potentialités de la personne**

L'intervention de l'équipe se construit progressivement avant même l'entrée dans l'appartement lors des phases d'évaluation et de préparation. Elle se précise à l'entrée, dans le cadre d'un document individuel de prise en charge auquel sont annexés le projet personnalisé et un contrat de sous-location. Cette implication permet à la personne d'être actrice de son projet de réadaptation.

- **Une procédure d'admission organisée en trois temps**

La personne est reçue en entretien individuel par la cheffe de service afin d'évaluer la pertinence du projet de service au regard de la demande de la personne. Une évaluation des besoins est ensuite proposée par l'équipe. Cette évaluation permet de confirmer la pertinence du SAMSAH Accueil Temporaire pour répondre aux demandes des personnes concernées et de préparer le séjour.

- **Une fin d'accompagnement qui devient effective une fois qu'un logement personnel a été trouvé pour la personne concernée.**

SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

La qualité de l'accompagnement a été particulièrement appréciée grâce au professionnalisme des intervenants, leur capacité d'écoute, leur bienveillance et disponibilité.

9.66/10
Note moyenne
donnée à
l'intervention des
SAMSAH



CHIFFRES CLÉS

8 personnes rencontrées
(7 en 2023)

6 personnes
accompagnées

2 personnes
positionnées sur notre
liste d'attente pour une
entrée dans les
logements début 2025

1045 séances et 1494
heures d'intervention

soit une très légère
baisse de 4 % due
principalement à une
absence pour maladie
de la psychologue.
(1500 heures en 2023)

Durée moyenne
d'accompagnement :
187 heures (214 heures
en 2023)

Entre 20 et 62 ans avec
une moyenne d'âge de
37 ans (37 en 2023)



TÉMOIGNAGES DES BÉNÉFICIAIRES

« On a été au-delà de mes attentes »

« L'équipe est vraiment à l'écoute et s'adapte à mes contraintes de santé »

« Vous êtes une équipe extra et soudée. Vous êtes toujours disponibles, à l'écoute de mes besoins et très compréhensifs »

« Toute l'équipe a été très à l'écoute, ils sont même allés au-delà de leurs missions. Je tiens également à remercier la secrétaire, Marie-Pierre, pour son accueil téléphonique chaleureux avec toujours beaucoup de gentillesse »

« Je recommande vraiment l'équipe du SAMSAH, un très bon accompagnement pour les personnes handicapées. »

« J'ai été ravie et rassurée par cet accompagnement plus que bénéfique pour moi sur tous les plans. Toute ma reconnaissance à madame LEGROS, madame BOUGEAULT et madame DUMONT »

« Tout a été satisfaisant, un grand merci à toute l'équipe »

« J'ai été suivie par 4 personnes vraiment très gentilles et dévouées, que j'ai vraiment beaucoup appréciées. Le service qui se déplace à domicile, c'est vraiment appréciable »

« Je tiens à remercier toute l'équipe, cela m'a beaucoup aidé notamment quand mes situations professionnelle et médicale ont évolué. Être soutenue, écoutée et comprise a été très bénéfique. Toutes les actions qui ont été mises en place dans le cadre de mon suivi font qu'aujourd'hui, je conserve mon autonomie ».

OBSERVATIONS ET PERSPECTIVES

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements :

- La mise en place des groupes de travail autour des fiches CPOM
- L'arrivée d'une nouvelle psychologue
- Une formation collective autour de l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques afin de répondre au mieux au public accueilli au sein des SAMSAH
- L'intervention d'un prestataire extérieur afin d'actualiser le projet de service avec l'ensemble des professionnels
- L'accueil d'une stagiaire cheffe de service dont la mission était notamment de présenter les modalités de la nouvelle évaluation HAS.
- En 2025, il s'agira d'organiser le premier COPIL CPOM afin de présenter les fiches en cours de finalisation
- La préparation de l'évaluation HAS est également un axe de travail majeur de l'année 2025 dans la mesure où celle-ci a été programmée par les autorités de contrôle et de tarification au cours du dernier trimestre 2025.



DES HISTOIRES D'AUTONOMIE
ET DE CONFIANCE RETROUVÉE



LE SERVICE

2024 EN QUELQUES CHIFFRES

Inscrits

300 demandes dont 273 étudiées (27 demandes étant incomplètes) soit une très légère baisse de 5 % par rapport à 2023.

Sur les 273 demandes étudiées, **165 demandes ont été enregistrées pour un accompagnement à une recherche d'un logement accessible et adapté** (soit une baisse de 12 %).

Ces différentes baisses même si elles restent raisonnables sont essentiellement dues au manque de moyens alloués au service.

Sur les 165 demandes, 80 % concernent la Métropole, soit 14 points de plus par rapport à 2023.

Actions réalisées

1 952 appels téléphoniques, soit une baisse de 21 % par rapport à 2023.

2 889 échanges téléphoniques (recherche de candidats, demandes de papiers administratifs, échanges avec les partenaires du logement...). Cette activité a augmenté de 17 % par rapport à 2023.

33 visites à domicile afin de vérifier l'adéquation du logement au regard des limitations fonctionnelles de la personne.

Cet accompagnement a permis de trouver 136 logements (soit une augmentation de 6 % malgré un contexte immobilier plus que difficile) **pour 207 personnes**, les foyers étant composés de personnes célibataires, de couples et de familles.

10 dossiers traités dans le cadre du partenariat avec la DDETS et en lien avec des demandes DALO (chiffre quasiment similaire à 2023)

23 demandes traitées dans le cadre du maintien dans le logement pour des besoins d'aménagement de logement soit **une augmentation de 53 %** par rapport à 2023

Le travail de prospection avec les bailleurs a permis d'étudier **15 projets de logements neufs** soit 6 de moins qu'en 2023 confirmant la difficulté pour les bailleurs de produire du neuf et ce, depuis plusieurs années.

LOGEMENT & CADRE DE VIE

Le pôle logement intervient depuis 33 ans auprès de personnes en situation de handicap afin de répondre à leurs demandes de logement accessible et adapté.

L'offre de service se décline en 3 axes :

- 1 L'accès au logement** afin d'accompagner les personnes les plus fragiles, c'est-à-dire celles qui présentent une dépendance (situation de handicap ou de perte d'autonomie) dans leur vie quotidienne.

Ce dispositif répond à deux axes prioritaires :

Prévention du vieillissement

- Repérer les publics fragiles et confrontés à l'isolement
- Soutenir les dispositifs d'accompagnement
- Prospecter auprès des bailleurs

Maintien de l'autonomie à domicile

- Améliorer et adapter l'habitat

- 2 Le maintien dans le logement** qui permet à la demande de bailleurs sociaux d'intervenir auprès de leurs locataires pour des besoins d'aménagement de logement.

Une évaluation à domicile par un ergothérapeute est proposée à la personne afin d'évaluer les besoins et habitudes de vie et préconiser les aménagements nécessaires.

- 3 L'ULS** dont une partie seulement du financement est couverte par l'Aide à la Vie Partagée (AVP) octroyée par le Département de la Gironde. C'est un dispositif mis en œuvre dans le cadre de l'inclusion par le logement. Il s'articule autour du triptyque suivant :

- Un projet de vie sociale et partagée,
- L'intervention d'un service mutualisé d'auxiliaires de vie,
- Des appartements ainsi que leurs accès domotisés.

En partenariat avec le bailleur social MESOLIA et le service d'auxiliaires de vie « le Clé des Âges », le GIHP propose à des personnes atteintes de déficiences motrices très importantes de pouvoir vivre à domicile en toute sécurité. Ces dernières mutualisent une partie de leur PCH afin d'avoir une offre de service d'auxiliaires de vie en 24/7.

Dans le cadre de l'AVP, ce dispositif propose également la mise en place d'activités pour les personnes qui le souhaitent permettant ainsi une ouverture sociale mais également de rompre l'isolement.

MODALITÉS D'INTERVENTION

1 Repérer les publics fragiles et confrontés à l'isolement

- Enregistrer les demandes de logements
- Étudier les dossiers de candidatures en commission
- Évaluer les besoins d'accompagnement spécifique
- Proposer une évaluation à domicile
- Évaluer les besoins spécifiques en termes d'accessibilité (commerces, services médicaux, transports en commun...)

2 Soutenir les dispositifs d'accompagnement

- Accompagner les personnes dans la définition de leurs besoins
- Accompagner et coordonner les démarches administratives
- Conseiller, informer et orienter vers les partenaires adaptés à la demande (services sociaux, CLIC, MDPH, mairies...)
- Aider à la constitution du dossier logement

3 Améliorer et adapter l'habitat

- Étudier les demandes
- Évaluer les besoins d'aménagement de logement
- Proposer une évaluation à domicile
- Préconiser les aménagements nécessaires

4 Prospecter auprès des bailleurs

- Accompagner vers un logement plus adapté si le maintien n'est pas possible,
- Travailler avec les bailleurs sur les programmations qui prennent en compte la notion de dépendance du public que nous accompagnons

MOYENS

- Une équipe de professionnels formés à la problématique du logement social et à la dépendance :**
 - Une ergothérapeute spécialisée notamment en domotique et formée à la problématique du handicap et de la dépendance
 - Deux travailleurs sociaux experts de la problématique du logement social et diplômés d'État en tant qu'éducateurs spécialisés
 - Une coordonnatrice diplômée dans le secteur de l'animation (DUT Carrières Sociales) et de l'intervention sociale dans l'accompagnement des publics spécifiques (licence professionnelle).
- Des réunions de service deux fois par mois** et une analyse des pratiques mensuelle permettant de réfléchir en équipe et avec l'intervenante extérieure sur les situations
- Des véhicules permettant les déplacements** dans l'ensemble de la Gironde
- Un plateau technique** pour les essais et prêts de matériel.

SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

80 % des personnes interrogées attribuent une note supérieure ou égale à 9 sur 10 (sur une échelle de 0 à 10). 6 étant la note la plus basse.



8.5/10
Note moyenne
donnée à
l'intervention du
PRLA

DÉCOUVREZ NOTRE SERVICE
LOGEMENT ET LE TÉMOIGNAGE
DE NOS BÉNÉFICIAIRES



L'HABITAT INCLUSIF

MODALITÉS D'INTERVENTION

- 1 Mettre en œuvre une participation sociale et développer la citoyenneté**
 - Favoriser les échanges entre les habitants
 - Proposer des activités culturelles et de loisirs
- 2 Vivre ensemble au sein de l'habitat et en interaction avec l'environnement**
 - Informer les habitants des lieux-ressources et culturels dans l'environnement proche
 - Organiser des réunions des habitants
- 3 Programmer et animer le projet de vie sociale**
 - Proposer des moments conviviaux avec les habitants (jeux, échanges, repas, sorties diverses...)
- 4 Coordonner les intervenants**
 - Etudier les candidatures
 - Assurer une permanence régulière auprès du services d'auxiliaires de vie attaché à l'ULS
 - Préparer et participer au COPIL
- 5 Être l'interface entre le bailleur et les habitants**
 - Sensibiliser les habitants au fonctionnement des équipements mis à disposition
 - Réaliser les états des lieux
 - Suivre et coordonner les problématiques liées aux logements (bailleur) et à la domotique (domoticien)

BÉNÉFICIAIRES

13 locataires dont 2 qui ont des projets de déménagement
Une majorité d'hommes
Moyenne d'âge : **32 ans**
10 personnes sont sur liste d'attente

La vie à L'ULS a pris un bon rythme de croisière ; de plus en plus d'habitants participent à une vie citoyenne pleine et entière et aux activités proposées par la coordonnatrice. L'organisation avec le service d'auxiliaires de vie « La Clé des Âges » est maintenant bien rodée.

Des réunions ont été planifiées tout au long de l'année afin de permettre aux habitants et au service d'avoir un lieu d'échange et de parole quant au fonctionnement de l'ULS, aux difficultés éventuelles rencontrées, aux activités à mettre en place, aux propositions d'améliorations à mettre en œuvre.

À ce titre, les habitants ont souhaité élire deux représentants pour les représenter lors des COPIL organisés par le GIHP et auquel participe « La Clé des Âges ».

La fin d'année a été marquée par le départ de Solène KONETZKI, coordonnatrice de l'ULS et l'arrivée de Maylis ERGUY début décembre.

Nous avons également accueilli un nouvel habitant à la suite du départ d'un autre à Toulouse.

Les actions menées au cours de l'année 2024 sont nombreuses et participent à la fois au développement de la citoyenneté et du « vivre ensemble » :

- Sorties sportives, culturelles et de loisirs : matchs de basket, spectacles, concerts, fêtes de la musique, sorties au bar, soirée karaoké...
- Réunions festives entre les habitants : auberge espagnole, « pendaison de crémaillère » proposée par un nouvel habitant, invitations diverses autour de jeux de société
- Réunions des habitants : échanges autour de la vie de l'ULS, propositions d'actions à mettre en place, élection des représentants des habitants

D'autres actions participent davantage à la coordination du dispositif :

- Rencontres des partenaires susceptibles d'orienter de futurs candidats
- Rencontres avec les différents coordonnateurs d'Habitat Inclusif
- Participation aux COPIL du Centre Ressource Habitat
- Adhésion à différents réseaux en lien avec l'Habitat Inclusif
- Participation aux COPIL ULS (GIHP, représentant des habitants, service « La Clé de l'Age » de l'APAJH33)
- Rencontres avec le bailleur

SATISFACTION DES HABITANTS

5 thématiques ont été abordées



Le logement et les services



Le service de permanence



L'environnement



La coordination



Les activités et les sorties

La majorité des habitants se dit satisfait de son logement, avec 87,5 % d'opinions positives. Beaucoup apprécient leur cadre de vie et affirment s'y sentir bien. Pour autant, les habitants expriment dans le même temps une insatisfaction concernant le manque de réactivité du bailleur social lorsque des travaux ont besoin d'être réalisés.

Le service de permanence est globalement bien perçu par les habitants. La majorité d'entre eux apprécie la disponibilité des auxiliaires de vie, avec 87,5 % d'avis satisfaits ou très satisfaits. La réponse aux besoins des habitants est jugée satisfaisante dans l'ensemble. Le relationnel avec les équipes de permanence est un point fort du dispositif. 87,5 % des habitants déclarent que les échanges avec les professionnels sont agréables et bienveillants.

L'environnement autour du logement est perçu positivement, notamment en ce qui concerne les transports. La grande majorité des habitants, soit 87,5 %, trouve que la résidence est bien desservie par les transports et qu'ils sont facilement accessibles. Certains apprécient particulièrement la proximité des arrêts de bus et des autres moyens de transport. L'information transmise quant à l'offre culturelle est bien perçue par 75 % des habitants, qui se déclarent bien ou assez bien informés.

La coordination est un élément central du dispositif et bénéficie d'un avis très favorable de la part des habitants.

75 % estiment qu'elle est disponible et réactive et 100 % se déclarent très satisfaits de son relationnel. Sa présence et son efficacité semblent être particulièrement appréciées et contribuent à atténuer certaines difficultés liées aux autres services.

Les activités et sorties sont jugées satisfaisantes par près de 63 % des habitants. Certains suggèrent l'organisation de davantage de concerts et spectacles, tandis que d'autres ont très apprécié les activités au sein de l'ULS et espèrent qu'elles seront reconduites en 2025.



OBSERVATIONS

L'année 2024 est à l'image de 2023. Le dernier congrès HLM qui a eu lieu à Nantes en octobre 2023 a mis en exergue une crise du logement majeure. Les chiffres parlent d'eux-mêmes quant à une difficulté croissante pour accéder à un logement social : près de 2,7 millions de ménages en attente, dont 66 977 demandes en Gironde pour seulement 8 757 attributions en 2023.

Le manque d'offres est une problématique majeure, conjuguée à une complexité à comprendre le fonctionnement de l'accès au logement social. La transmission d'informations est d'autant plus nécessaire qu'il y a depuis quelques années, une embolisation de la situation du logement social, et davantage si la recherche concerne un logement accessible et adapté à sa perte d'autonomie.

Accéder à un logement adapté, ou adapter son propre logement, est une démarche qui peut être complexe, notamment lorsque l'on est en situation de fragilité. De nombreuses personnes restent dans des habitats non sécurisés ou même non accessibles, faute d'information ou de moyens pour envisager des aménagements. Il est nécessaire de sensibiliser et de former les publics concernés aux alternatives possibles, en s'appuyant sur des actions collectives. Accomplir les bonnes démarches pour minimiser le délai d'attente est une nécessité lorsque le temps est compté

Le travail de réflexion entamé avec MESOLIA a porté ses fruits et une convention de partenariat va être signée en 2025 afin de mettre à disposition davantage de logements accessibles et adaptés.



Concernant l'ULS, après une nouvelle année de mise en œuvre, nous constatons que le projet AVP continue de remplir ses objectifs en matière d'habitat et d'accompagnement. Les conditions mises en place permettent aux bénéficiaires de développer leur autonomie et d'exercer pleinement leur citoyenneté tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et adapté.

Le projet favorise la participation sociale des habitants, qui prennent de plus en plus d'initiatives pour organiser des sorties et des activités. Certains bénéficiaires ont participé à des événements culturels et sportifs, comme des concerts, des spectacles et des matchs, renforçant ainsi leur participation dans la vie locale.

PERSPECTIVES

L'année 2024 a permis d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration et d'évolution du dispositif. Plusieurs idées ont émergé pour renforcer l'implication des bénéficiaires et améliorer l'organisation des activités :

- **Organiser des réunions encore plus régulières** : afin d'améliorer la coordination et d'encourager les échanges, les habitants souhaitent instaurer un rythme de réunions toutes les six à huit semaines pour discuter des activités, des difficultés rencontrées et des initiatives à développer.
- **Diversifier les activités et sorties** : un calendrier d'événements sera proposé pour encourager la participation à des sorties variées (spectacles, expositions, événements sportifs, rencontres thématiques).
- **Améliorer la gestion des petites interventions techniques** : la question de l'entretien courant des logements (petites réparations, remplacement de matériel, etc.) reste un sujet à traiter. Une réflexion est en cours pour identifier des solutions adaptées.



DÉCOUVREZ NOTRE
HABITAT INCLUSIF EN
VIDÉO



LE SERVICE SAIME

Le service SAIME a connu en 2024 un renouvellement du marché des Appuis Spécifiques porté par l'AGEFIPH et le FIPHP.

La bascule du marché des PAS vers le marché des A.S. a commencé début avril 2024.

Bien que le marché ait changé de nom, et de conditions de mise en œuvre, le service reste déployé dans 4 départements : Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques.

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire basée à Mérignac (33), Tarnos (40) et Pau (64), d'une équipe de 3 assistantes administratives, d'un coordonnateur et d'une cheffe de service

Notre champ d'intervention dans le cadre du nouveau marché des A.S. se situe dans la continuité des PAS. Les prestations sont déployées pour les mêmes typologies de « handicap » : **moteur et visuel.**

Le service SAIME continue en parallèle les interventions sur devis.

En 2024

plus de 1 000 personnes en situation de handicap moteur et visuelles ont été accompagnées par le service.

LES PRESTATIONS A.S.

Les prestations A.S. sont mobilisées dans le cadre de l'accès, le retour et le maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Elles apportent à la personne et au référent de parcours :

- Une expertise relative à la situation de handicap de la personne,
- La valorisation et l'optimisation de ses capacités fonctionnelles mobilisables en emploi
- Une recherche et une identification des possibilités de compensation
- Des préconisations et des points de vigilance pour la poursuite de parcours,
- Une mobilisation d'un réseau de partenaires spécialisés
- Si nécessaire, une sensibilisation au handicap
- Une formation individualisée à la prise en main des modalités de compensation (Hmo et Hv)
- Un partenariat renforcé avec les référents de parcours

Les grands changements liés au nouveau marché se synthétisent de la manière suivante :

- Mise en place, par le financeur, d'une plateforme digitalisée, permettant une meilleure lisibilité des prescriptions et un accompagnement plus performant avec les prescripteurs.
- Un arrêt de la PAC (Prestation d'Analyse des Capacités) qui se voit intégrée au nouveau marché via la nomination d'Analyse de Capacités.

Ainsi, le marché des Appuis Spécifiques est composé de **4 grands modules d'intervention** :

- L'Analyse de situation
- L'Analyse de Capacités
- L'Évaluation approfondie avec préconisations
- Le Conseil et Appui à la mise en œuvre

Celles-ci se déclinent **en 3 contextes** :

- Vers l'emploi
- Dans l'emploi privé
- Dans l'emploi public

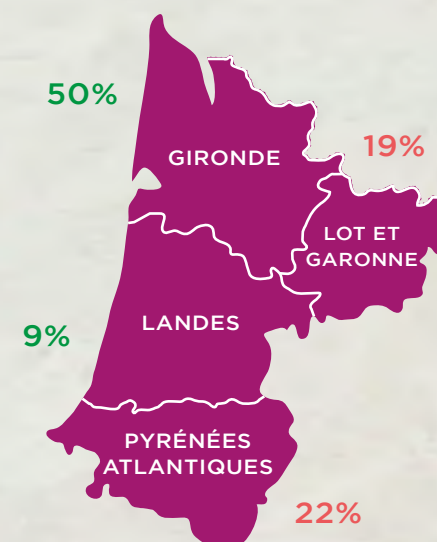
A cela, s'ajoute un module **Suivi des préconisations** uniquement à destination du maintien dans l'emploi permettant de vérifier que les aménagements mis en œuvre sont pertinents dans le temps. Notons toutefois que ce module n'est pas pris en compte dans la réalisation des heures d'accompagnement.

En 2024, même si Cap Emploi reste le prescripteur majoritaire, il est à noter que France Travail prescrit de plus en plus. Le rapprochement des Cap Emploi et des Missions Locales avec France Travail confirme cette tendance et souligne l'engagement dans la sécurisation des parcours de France Travail.

Dans tous les cas, les sollicitations des Missions locales restent minoritaires dans l'ensemble du territoire ainsi que les employeurs publics sous convention et le centre de gestion.

Les Appuis Spécifiques « Handicap Moteur »

L'année de 2024 a été marquée par la modification du marché et de ses conditions de réalisation, y compris au niveau des ressources humaines.



La répartition par territoire souligne une augmentation de prescription en Gironde avec **+ 3% par rapport à 2023.**

Le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques ont connu une diminution de prescription respectivement de **- 3% et -1% par rapport à 2023.**

Les Landes ont augmenté de + 1% mais ce département reste très peu mobilisateur d'Appui Spécifique.

La baisse d'activité du Lot-et-Garonne est compensée par l'augmentation de l'activité en Gironde. La baisse d'activité des Pyrénées-Atlantiques est compensée par l'augmentation d'activité dans les Landes.

La répartition des A.S. Hmo par module

2024 ayant été une année avec 2 marchés différents (PAS et A.S.), nous rendons compte ici uniquement du marché des A.S. pour les modules réalisés durant la période d'avril à décembre 2024.

Durant cette période, 1 245 modules ont été réalisés.

Pour rappel, un module correspond à l'Analyse de Situation **ou** l'Analyse de Capacité **ou** l'Évaluation approfondie avec préconisations **ou** Conseil et appui à la mise en œuvre **ou** Suivi des préconisations

32 % de l'activité réalisée a concerné des accompagnements en formation – ACCEA.



QUELQUES CHIFFRES

POUR LE MARCHÉ DES PAS (JANVIER À FIN MARS 2024)

270 prestations réalisées
230 personnes suivies
3 425 heures réalisées

POUR LE MARCHÉ DES A.S. (AVRIL À FIN DÉCEMBRE 2024)

1 176 prestations réalisées
820 personnes suivies
4 838,75 heures réalisées

EN COMPARAISON AVEC 2023 L'ANNÉE 2024 C'EST :

+ 358 prestations réalisées
+ 306 personnes suivies
- 2 736.25 heures réalisées

43 % a concerné des prestations pour des demandeurs d'emploi dans le cadre d'un parcours d'accès - retour vers l'emploi dans la répartition avec :

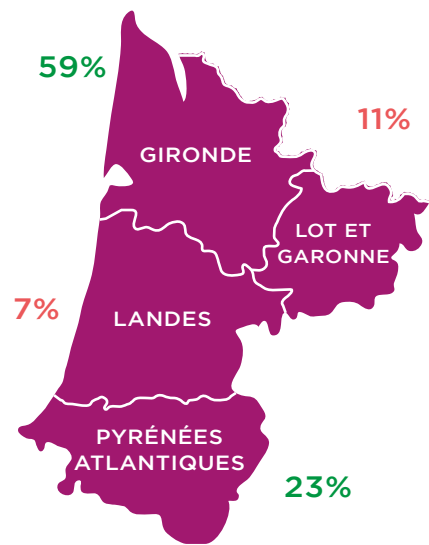
- 33 % pour les « Analyse de Situation »
- 26 % pour les « Analyse de Capacités »
- 41 % pour les bénéficiaires en amorce de parcours de formation ou projection à l'emploi.

Les aménagements de situation de travail dans le privé représentent **14 %** de l'activité.
Les aménagements de situation de travail dans le public représentent **6 %** de l'activité.

5 % de notre activité est liée à des situations en transition professionnelle - formation hors ACCEA.
Ainsi les A.S. Hmo demeurent un outil **prioritairement mobilisé dans le cadre d'un accompagnement vers l'emploi** (reconversion et accès à la formation).

Les Appuis Spécifiques « Handicap visuel »

L'activité Hv a continué à se déployer en 2024 dans l'ensemble du territoire. Le service HV intervient toujours majoritairement dans le cadre du maintien dans l'emploi.



La répartition par territoire des A.S. HV marque **une reprise d'activité en Gironde par rapport à 2023, soit + 7 %** et dans les Pyrénées-Atlantiques avec **+ 6 %** permettant de compenser la baisse dans les autres départements.

Le territoire des Landes connaît **une baisse d'activité soit - 5 %** et le territoire du Lot-et-Garonne de **- 8 %**

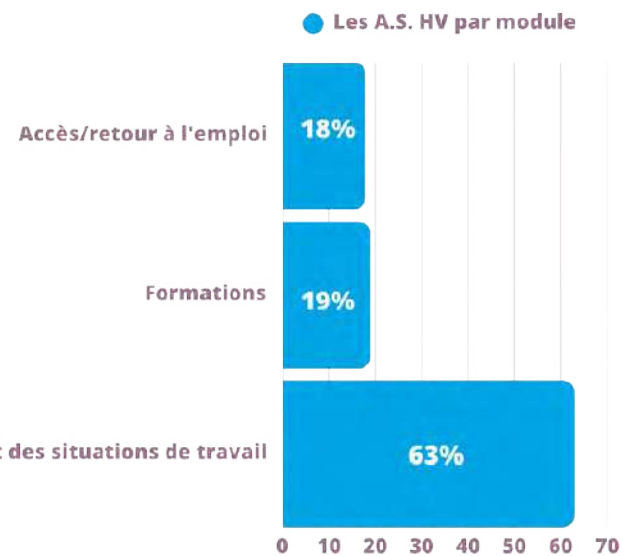
Sans grande surprise, les prestations Hv sont centrées sur des aménagements de situation de travail (**63 %**) dont 41 % dans le privé et 22 % dans le public.

La formation représente **19 %** de l'activité dont 17 % pour le dispositif ACCEA.

18 % sur des prestations pour des demandeurs d'emploi dans le cadre d'un parcours d'accès - retour vers l'emploi dans la répartition :

- **13 %** pour le module Analyse de Capacités
- **27 %** pour le module Analyse de Situation
- **60 %** pour les bénéficiaires en amorce de parcours de formation ou projection à l'emploi.

Les PAS Hv restent ainsi un outil lié au maintien dans l'emploi.



QUELQUES CHIFFRES

POUR LE MARCHÉ DES PAS (JANVIER À FIN MARS 2024)

75 prestations réalisées
50 personnes suivies
1 150 heures réalisées

POUR LE MARCHÉ DES A.S. (AVRIL À DÉCEMBRE 2024)

251 prestations réalisées
91 personnes suivies
1 508 heures réalisées

EN COMPARAISON AVEC 2023 L'ANNÉE 2024 C'EST :

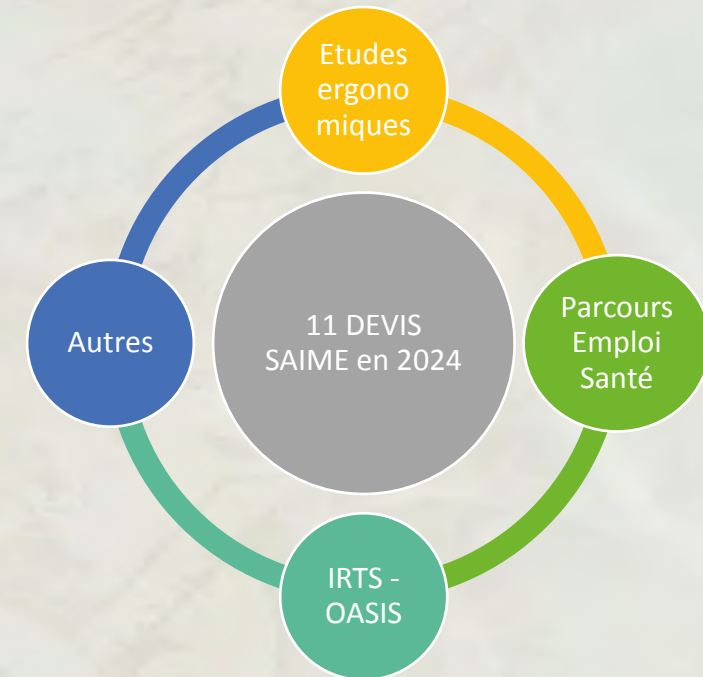
+ **35** prestations réalisées
- **62** personnes suivies
- **1 442** heures réalisées

Les devis

En 2024, l'activité Devis du SAIME connaît une baisse par rapport à 2023. Nos actions vont se poursuivre afin de répondre aux besoins non couverts par les prestations Agefiph-Fiphfp. Il s'agit principalement d'études ergonomiques dans le cadre d'aménagements de situations de travail.

A noter qu'en 2024 nous avons été reconduits pour intervenir dans le cadre de la prestation Parcours Emploi Santé, action de France Travail menée par le cabinet TINGARI. Nous intervenons, en effet, dans le cadre de l'atelier : **Ma Santé Mes Droits**

Enfin, nous collaborons avec l'IRTS Aquitaine et l'école d'ergothérapie de Bordeaux dans le cadre des enseignements de ces centres de formation.



FORMAGIHP

Avec le changement de marché et l'appropriation de celui-ci, le service Forma-GIHP n'a pas été une priorité cette année. Néanmoins, nous réaffirmons l'importance de ce service qui permet de sensibiliser au handicap et apporter une pierre à l'édifice de l'inclusion.

Nous réengagerons nos actions pour 2025.

LES PERSPECTIVES 2025

2024 a été une année difficile. Elle a demandé au service de s'adapter à de multiples reprises pour s'approprier le dispositif des A.S, dispositif en construction également du côté du financeur rendant la tâche pour le service encore plus complexe.

Néanmoins, bien que nous n'atteignons pas totalement nos objectifs, le service a su relever cette épreuve avec cette volonté, qui nous anime, d'aider et d'apporter des solutions pour les personnes que nous rencontrons.

Nous avons également connu des mouvements RH avec des départs et des arrêts-maladies. Là encore, l'équipe se soude pour répondre aux besoins du service et fait preuve d'abnégation.

2025 ne doit pas continuer comme 2024. Pour cela nous mettons en place un plan de formation interne et des recrutements au cours de l'année 2025 pour permettre à chacun de bénéficier d'une haute qualité de travail.

LA PLATEFORME D'AIDES TECHNIQUES DU GIHP

UN LIEU RESSOURCE POUR PERMETTRE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS D'ÊTRE CONSEILLÉS, DE CHOISIR, DE TESTER ET D'EMPRUNTER LES SOLUTIONS DE COMPENSATION TECHNIQUES DU HANDICAP

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR SES CAPACITÉS À EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS ET LES ESSAIER AU NIVEAU NATIONAL.

Qu'est-ce qu'une Aide Technique ? Une Aide Technique (AT) est un équipement adapté ou spécialement conçu pour compenser une situation de perte d'autonomie, du fait de son âge ou de son handicap : fauteuil roulant, vidéo-agrandisseur, couvert adapté, crayon lecteur, logiciel de communication...

Le GIHP dispose au Haillan d'une plateforme d'AT dédiée aux solutions de compensation technique des situations de handicap qui rassemble 4 services experts mutualisant leurs moyens humains, matériels et organisationnels et une équipe de 15 professionnels au service de la compensation technique des situations de handicap, pour tout âge et toutes situations de handicap, à domicile, à l'école, en emploi et en formation professionnelle :

CiCAT Créé en 1993, le Centre d'Information et de Conseils en AT accompagne les professionnels et particuliers de Gironde dans la connaissance, la recherche et le choix des AT tout handicap. Adossé au SAMSAH du GIHP, il est soutenu par le Département de Gironde et l'ARS.



La Plateforme d'Essais et de Prêts d'AT EPAtech, dispositif unique au niveau national, met à disposition les AT pour tout bénéficiaire de l'obligation d'emploi en formation professionnelle ou en emploi en Nouvelle-Aquitaine. EPAtech est soutenu par l'AGEFIPH depuis son ouverture en 2013.

Recyclothèque Innovation éthique et solidaire depuis 2018, la RECYCLOTHEQUE® participe à l'écosystème Girondin de réemploi des AT grâce au soutien de la Conférence des Financeurs de Gironde et de l'ADEME.

EqLAAT est une expérimentation nationale de 3 ans, financée par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2018, ayant pour but de modéliser des parcours d'accompagnement à l'acquisition des AT à domicile par des ergothérapeutes afin de les généraliser au plan national en 2025. L'équipe EqLAAT accompagne tous les girondins dans le choix des solutions de compensation technique de leur situation de handicap, quel que soit leur âge et la nature de leurs altérations fonctionnelles.

**En 2024, 1 587 personnes, âgées de 2 ans à 102 ans, ont bénéficié des services de la plateforme
12 036 AT mobilisées pour compenser la perte d'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap
Dont 8 345 en essai et 3 691 en prêt long (15 jours à 2 ans)**

LES INFORMATIONS, CONSEILS ET ANIMATIONS, LES PRÊTS D'AIDES TECHNIQUES À DOMICILE

Missions

- Renseigner quant aux aides techniques, leur utilisation, leur circuit de distribution, leur prise en charge financière.
- Animer des ateliers pour les professionnels de la compensation autour des innovations, des nouveautés acquises et intégrées à notre catalogue.
- Diffuser des informations pour tous
- Rendre les prêts accessibles à tous les ergothérapeutes de Gironde exerçant en ESSMS pour réaliser des essais à domicile.

Moyens

- Veille assurée par des ergothérapeutes et un technicien nouvelles technologies
- Espace de démonstration tout handicap accessible aux ergothérapeutes de Gironde exerçant en ESMS
- Prêts d'AT aux ergothérapeutes pour des essais à domicile
- CICAT'eliers mensuels thématiques réservés aux professionnels pour découvrir, essayer avec des fabricants et distributeurs les nouveaux outils de compensation
- Essais et prêts d'AT en dehors de tout intérêt commercial
- Désinfection et maintenance préventive des AT entre les essais
- Gestion de stock par un magasinier
- Edition de fiches techniques produits, d'outils comparatifs
- Publication d'un catalogue www.cicatgihp.org accessible à tous
- Conception d'AT personnalisées, impression 3D en partenariat avec le CRPS de la Tour de Gassies

SHOWROOM



CHIFFRES CLÉS

- **617 personnes** bénéficiaires du CICAT
 - 104 personnes informées et/ou conseillées quant aux AT
 - 513 personnes bénéficiaires des AT du CICAT pour des essais et des prêts
- **3 216 AT utilisées pour des essais**
- **Près de 9 000 € d'investissement en aides techniques** pour la mobilité, les soins personnels, la préparation et prise des repas, l'accès à l'information, la communication alternative, les outils connectés, les jeux

LA COLLECTE DES AIDES TECHNIQUES INUTILISÉES EN VUE DE LEUR RÉEMPLOI

Missions

- Collecter des AT inutilisées à domicile et en Points d'Apport Volontaire (PAV)
- Troc, prêts, dons gratuits
- Ecrémer les collectes de la plateforme pour sélectionner celles qui intégreront le stock de la plateforme
- Transférer les AT collectées aux acteurs du réseau TÉANA pour leur remise en bon état d'usage : ECORESO Autonomie 47, AIMA Autonomie 64, Envie Autonomie 33
- Sensibiliser les particuliers et les professionnels à une consommation écoresponsable des AT

Moyens

- 1 agent de collecte
- 2 jours de collecte chaque semaine
- Plateforme de dons au **05 56 12 17 90**
- Sensibilisation des syndicats de déchets de Gironde à l'Economie circulaire des AT
- Formation des agents des déchèteries au réemploi des AT



Carte des 36 Points d'Apports Volontaires des aides techniques implantés en Gironde



11 836

kg de matériel collecté
soit 1 261 AT



198

demandes d'enlèvement
à domicile



6240

km parcourus sur les
routes girondines

DÉCOUVREZ NOTRE
DISPOSITIF EN VIDÉO



LES PRÉCONISATIONS EN AIDE TECHNIQUE PAR L'EQUIPE LOCALE D'ACCOMPAGNEMENT EN AT EqlAAT

Missions

- Évaluer les besoins en AT à domicile
- Essayer des solutions de compensation pour prendre soin de sa santé, lire et écrire, préparer et prendre ses repas, communiquer, se déplacer, se divertir...
- Apprendre l'utilisation des AT
- Appuyer les démarches administratives
- Proposer des solutions innovantes d'acquisition : neuf, réemploi, troc, don
- Installer et assurer la prise en main de l'AT par la personne et ses aidants
- Suivre l'acquisition à 3 mois

Moyens

- Des adresseurs sociaux et médicosociaux : MDPH, DAC, CLIC, CCAS, ESMS, Evaluateurs APA, médecins traitants, équipes mobiles...
- Des essais et prêts d'AT à domicile via les stocks du CICAT et de la RECYCLOTHEQUE®
- Des forfaits de 10 heures à 25 heures, pris en charge par la Sécurité Sociale
- Evaluation permanente de la qualité des préconisations : échelle GAS et ESAT
- Participation aux groupes de travail mensuels pilotés par la CNSA et la SS quant à l'évolution du dispositif au niveau national

CHIFFRES CLÉS

- **7 ergothérapeutes (6.2 ETP)**
- **434 personnes accompagnées**, âgées de 2 à 102 ans
- **1 480 rendez-vous** à domicile
- **2 à 10 rendez-vous par personne**, 3 en moyenne
- **2 479 essais d'AT réalisés**
- **1 190 AT en prêt** pour valider les préconisations
- **7 AT sur 10 sont acquises** par les personnes après les essais
- **20 % des AT sont acquises** via le réemploi

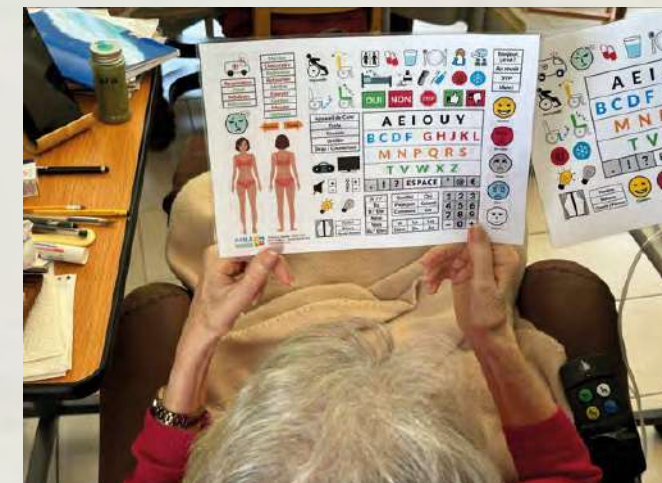


4.8

AT acquises sur 5 sont
toujours utilisées avec
satisfaction 3 mois après
leur acquisition

9,5/10

note attribuée à la qualité
des services professionnels
pour l'acquisition des AT



LES ESSAIS ET LES PRÊTS EN SITUATION PROFESSIONNELLE

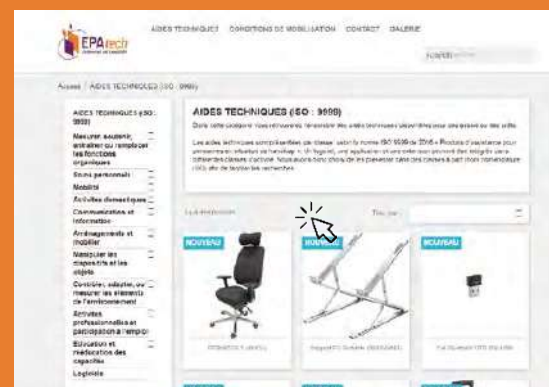
Unique au niveau national, le dispositif EPAtech a permis en 10 ans à **près de 5 000 personnes** de bénéficier d'essais et de prêts d'aides techniques pour compenser leur situation de handicap en emploi ou en formation. Co-construites avec les prestataires d'Appui Spécifiques (PAS, puis A.S.) tout handicap de Nouvelle-Aquitaine, les modalités d'accès sont en évolution permanente pour s'adapter aux besoins du secteur de l'emploi.

Missions

- Permettre des essais au showroom du Haillan (33) et de Lons (64)
- Réaliser des essais dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine lors de showrooms mensuels dits « mobiles »
- Réaliser des essais en entreprise ou en organisme de formation pendant 20 jours afin de valider les préconisations en AT
- Permettre des prêts pendant toute la durée de formation dans les organismes de formation de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif ACCEA* porté par le CRFH*
- Permettre des prêts de 2 mois en entreprise en attendant l'acquisition des AT par l'entreprise
- Animer et sensibiliser les acteurs de l'emploi et de la formation en Nouvelle-Aquitaine
- Faire de la veille et diffuser les informations relatives aux nouvelles AT.

Moyens

- Une équipe aux compétences multiples : 1 magasinier, 1 logisticien, 3 techniciens nouvelles technologies
- Un catalogue accessible sur www.epatech.org
- Une base de données de gestion des essais et prêts
- 235 m² d'espace de démonstration et 200 m² de stock
- Une flotte de véhicules de livraison



970 bénéficiaires en 2024
1 326 prestations réalisées (essais et prêts)
6 223 AT en essai lors des showrooms
2 816 AT en prêt pour la formation professionnelle
116 911 km parcourus pour servir les travailleurs en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine
100 000 € d'investissements en AT en 2024
1 138 personnes interrogées sur le service rendu par Epatech, 31% de répondants, note moyenne attribuée au **service 8.6/10**

La valeur des AT prêtées en formation depuis l'ouverture est 3,15 fois supérieure au montant des investissements réalisés.

www.epatech.org



LES BÉNÉFICIAIRES PARLENT DE NOUS

« Je vous remercie pour cette intervention qui a été très appréciée par mon papa.

Il a pu essayer différents appareils qui lui ont permis de découvrir des possibilités d'aide à la lecture et ainsi faire son choix après expérimentation pour acheter celui qui lui convient le mieux.

D'autre part, les conseils et formations que vous lui avez apportés (pièces de monnaies, utilisation des couverts aux repas, repères lave-linge, micro-onde, possibilités diverses / locomotion etc.) lui ont été très profitables et il se joint à moi pour vous remercier sincèrement, ainsi que votre association, pour votre aide précieuse. Nous vous tiendrons également informée de l'éventualité de vous céder son ancienne liseuse si jamais nous n'arrivons pas à la vendre.

Nous vous souhaitons une bonne continuation avec votre association qui fait un travail remarquable. Bien cordialement »

« C'est avec un intérêt certain que j'ai pris connaissance de votre bilan.

Même s'il s'agit de votre travail, je tiens particulièrement à louer sa qualité pratique, vos qualités humaines d'écoute et de présence auprès de ma mère et votre attention par rapport à l'entourage. Nous avons attendu votre intervention avec impatience et en sommes ravis.

A noter que les prêts de matériels ont été d'une grande source d'aide. Nous gardons les références qui n'ont pas encore été acquises, que nous réétudierons suivant l'évolution éventuelle des demandes-besoins de ma mère.

J'espère que les moyens humains et techniques du Gihp pourront dans l'avenir évoluer encore plus positivement. Ceci afin que le maximum de personnes puisse bénéficier dans les meilleurs délais de conseils avisés si importants pour un maintien ou un gain d'autonomie, capital pour le bien-être des personnes. »

LES TEMPS FORTS DE LA PLATEFORME

- **Lauréat de l'appel à projets de l'ARS « Soutien à l'autodétermination des choix de vie par la CAA dans le cadre des communautés 360° »**
- **Journée de travail CNSA + ARS + DAC + Département + MDPH autour de l'offre graduée pour l'accès aux aides techniques en Gironde**

PERSPECTIVES 2025

- Parution des décrets pour la prise en charge des aides techniques issues du réemploi par la Sécurité Sociale.
- Parution de la norme AFNOR relative au réemploi des AT
- Mise en œuvre de la filière REP des aides techniques
- Développement du CICAT Ressource en renforçant l'expertise en Communication Alternative Améliorée (CAA), en impression 3D
- Participation aux travaux nationaux relatifs à la mise en œuvre de l'offre graduée d'accès aux AT (piloté par la CNSA)
- Pérennisation des équipes EqLAAT au niveau national
- Développement du partenariat avec les membres du réseau TÉANA : mutualisation de ressources, partage des stocks en Nouvelle-Aquitaine
- Installation de nouveaux showrooms pour l'emploi et la formation en Limousin et Poitou Charentes
- Ouverture du dispositif EPAtech aux agents de la fonction publique
- Révision des outils de communication



ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES AIDES TECHNIQUES

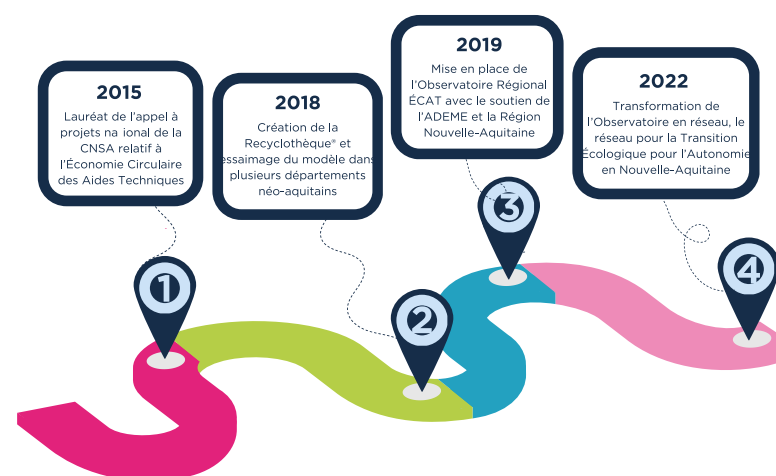
RÉSEAU DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR L'AUTONOMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Fort de son expérience dans le domaine de la compensation technique, le GIHP Aquitaine s'est impliqué dans l'Économie Circulaire des Aides Techniques dès l'appel à projets de la CNSA relatif à cette thématique en 2015. 10 lauréats sont retenus à la suite de cet appel à projets, dont le GIHP Aquitaine. Ainsi en 2018, le GIHP a lancé la Recyclothèque®, modèle précurseur de collecte, reconditionnement, remise en circulation des aides techniques et de juste préconisation en Gironde. Bénéficiant de la reconnaissance et des financements de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine, le GIHP Aquitaine porte depuis 2019 l'Observatoire Régional de l'Économie Circulaire des Aides Techniques. Sous son égide, d'autres dispositifs de réemploi des aides techniques ont été initiés au sein du territoire néo-aquitain. Ainsi, le GIHP accompagne ces nombreux acteurs impliqués dans la démarche d'Économie Circulaire des Aides Techniques. L'Observatoire s'est transformé en réseau « TÉANA » pour réseau des acteurs de la Transition Écologique pour l'Autonomie en Nouvelle-Aquitaine depuis le mardi 5 avril 2022 à l'Hôtel de Région de Bordeaux. Le réseau TÉANA a pour vocation de fédérer les acteurs qui se sont emparés de la thématique du réemploi des aides techniques et de leur juste préconisation ergothérapique. Ainsi, le réseau TÉANA réunit tout un écosystème d'acteurs relevant des champs de l'économie circulaire, sociale et solidaire – du médicosocial – du sanitaire et social de même que d'autres acteurs concernés par les enjeux liés à la transition écologique et à l'autonomie tels que l'ADI Nouvelle-Aquitaine, le GCS Achats Nouvelle Aquitaine, et le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, également parties prenantes dès le démarrage du projet.

Le réseau permet de contribuer à la structuration d'une filière régionale d'économie circulaire des aides techniques et leur de juste préconisation avec pour finalités :

- d'apporter une réponse aux besoins de l'ensemble des bénéficiaires potentiels néo aquitains ;
- de trouver des solutions communes entre acteurs du terrain et institutionnels pour sensibiliser le grand public au principe d'économie circulaire des aides techniques et de juste préconisation ;
- de finaliser le développement et la structuration de la filière de réemploi des aides techniques et aboutir à un maillage territorial complet.

Pour parvenir à ces finalités, nous nous sommes fixé quatre axes de travail. Il s'agit dans un premier temps de poursuivre le travail de recensement et d'essaimage des dispositifs de réemploi des aides techniques initiés au préalable par l'ORÉCAT. Puis, dans un deuxième temps, d'accompagner les porteurs des dispositifs dans leur professionnalisation et montée en compétences. Un troisième temps consiste à valoriser la filière de réemploi des aides techniques et de leur juste préconisation ergothérapique afin d'en promouvoir le développement. Enfin, le réseau incarne le lieu de rencontres et d'échanges des acteurs de l'économie circulaire – sociale et solidaire – du médicosocial – sanitaire et ainsi donner lieu à une structuration formalisée.



NOS OBJECTIFS 2024



Observer les dispositifs des aides techniques au sein des douze départements de la Région Nouvelle-Aquitaine

- Recenser les initiatives de réemploi des aides techniques et juste préconisation
- Évaluer leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux
- Référencer les dispositifs au niveau régional auprès d'autres observatoires et réseaux



Accompagner les porteurs de projets et les acteurs locaux dans le développement de leur activité au sein de leurs territoires

- Orienter et renseigner les acteurs intéressés par la filière
- Accompagner collectivement et individuellement les acteurs des départements pourvus et ceux non pourvus de dispositifs dans leur professionnalisation et montée en compétences



Promouvoir les dispositifs de réemploi des aides techniques et plus largement la filière

- Communiquer sur les dispositifs et plus largement la filière des aides techniques
- Représenter les dispositifs au niveau régional



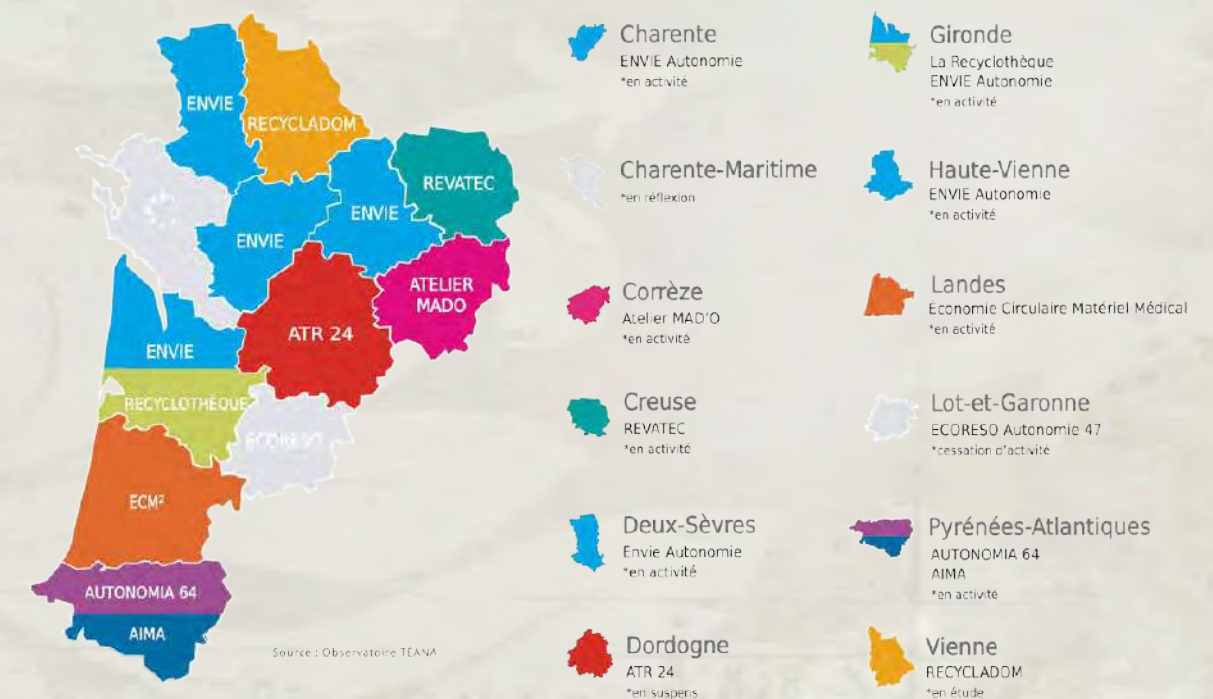
Fédérer les acteurs et partenaires de la filière des aides techniques

- Rassembler les acteurs et partenaires de la filière lors des temps forts locaux, départementaux, régionaux
- Favoriser la coopération territoriale entre acteurs de la filière et des filières connexes

En parallèle de ces 4 axes prioritaires de travail, nous nous attelons également à la structuration du réseau. Il s'agit d'une part de s'accorder sur les modalités de gouvernance du réseau ainsi que de statuer sur le processus d'intégration des parties prenantes et, d'autre part, de réfléchir à la pérennisation de la filière à travers le réseau.

Aujourd'hui, dix départements sur douze de la Région Nouvelle-Aquitaine sont impliqués dans cette dynamique régionale, avec des dispositifs à différents stades de maturité offrant ou en phase d'offrir une option d'équipements en aides techniques de seconde vie et un accompagnement adapté à tout au long de leur acquisition.

- **8 départements** avec des dispositifs qui sont opérationnels (Gironde, Charente, Creuse, Deux-Sèvres, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne, Landes et Corrèze) ;
- **1 département** avec un dispositif en suspens (Dordogne) ;
- **1 département** avec un dispositif en développement (Vienne) ;
- **1 département** avec un projet en réflexion (Charente-Maritime) ;
- **1 département** avec un dispositif en cessation d'activité (Lot-et-Garonne).



NOS ACTIONS 2024

Un changement en Lot-et-Garonne est à noter au niveau de la couverture territoriale. ECORESO Autonomie 47 a cessé son activité sous le coup d’une liquidation judiciaire fin mai 2024, le département du Lot-et-Garonne se retrouve donc privé de dispositif. La Charente-Maritime est toujours dépourvue de dispositif. ENVIE Autonomie projette à nouveau de s’installer en accord avec la CFPPA 17 qui semble favorable à l’idée qu’ENVIE Autonomie s’y installe avec l’avantage d’avoir un outil clé en main. À ce jour, le département de la Charente-Maritime reste une zone blanche.

La construction de notre grille d’indicateurs d’évaluation s’est finalisée en fin d’année. L’objectif est qu’elle soit complétée chaque année par les acteurs afin que l’on ait à l’échelon du réseau un recul régional quant à la filière. Pour être identifiés dans leurs territoires voire à l’échelle régionale, les acteurs du réseau se sont référencés sur :

- La carte Eco de la Chambre Régionale de l’Économie Sociale et Solidaire Nouvelle-Aquitaine ;
- La carte des acteurs de la santé durable de l’Agence de Développement et Innovation Nouvelle-Aquitaine ;
- La carte de la réparation et du réemploi de l’ADEME.

L’accompagnement par le réseau TÉANA des structures de réemploi des aides techniques se réalise en deux temps. Un premier niveau d’accompagnement se fait de manière collective pour travailler les problématiques communes à tous. Notre chantier principal cette année a été de rechercher des pistes de solutions pour solvabiliser les dispositifs globalement en grande fragilité financière. Un second niveau d’accompagnement se fait en fonction des besoins propres de chaque dispositif. À cela s’ajoute, l’accompagnement des territoires non dotés de dispositifs vers une démarche d’économie circulaire des aides techniques. Le réseau endosse le rôle de guichet d’accueil. En effet, nous orientons et conseillons les acteurs et/ou régions qui souhaitent se lancer dans une démarche d’économie circulaire des aides techniques.

Au niveau départemental, les structures requièrent un accompagnement individualisé et adapté bien souvent liées aux problématiques de leur territoire en termes d’organisation de leur activité, de modèle économique, de stratégie de communication, de coopération territoriale. Ainsi, un suivi régulier est mis en place avec chaque porteur dans chaque département en fonction de leurs besoins et leurs attentes. Selon leur expérience professionnelle, les besoins des porteurs de projets diffèrent. Pour citer quelques axes sur lesquels ils ont été accompagnées cette année :

- Rechercher des financements ;
- Répondre à des appels à projets ;
- Préparer et organiser des actions et événements (ex : ateliers découverte et prise en main des aides techniques, journée partenaires) ;
- Réaliser une campagne de communication ;
- Participer à des réunions stratégiques (COPIL, COTECH) ;
- Favoriser les connexions inter réseaux ;
- Faire de la veille informationnelle ;
- Organiser des temps de partage et de retours d’expérience ;
- Rencontrer les éco-organismes ;
- Transmettre des outils et supports organisationnels.

Cette année, la Région nous a confié la mission de procéder à une expertise « métier » du dispositif Autonomia 64, en complément de l’étude réalisée par l’APESA qui ne pourra pas évaluer la dimension « métier » du dispositif. À cet effet, nous nous sommes entretenus avec l’équipe d’Autonomia 64.

Cette année a été difficile pour les acteurs. Nous avons œuvré à trouver des solutions face leurs modèles économiques qui peinent à se stabiliser. Nous sommes passés de onze départements couverts par un dispositif à dix. La cessation d’activité D’ECORESO Autonomie 47 a été un réel coup dur pour les acteurs. Ils se sont malgré tout mobilisés lors des actions dédiées à promouvoir leur activité et, plus largement, la filière.

QUELQUES-UNS DE NOS ÉVÉNEMENTS EN 2024

Afin de représenter et de donner de la visibilité à nos acteurs et plus largement à la filière des aides techniques, nous participons et organisons différents événements :

- Participation à la journée « produits de santé durables »
- Participation à la journée « Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération »
- Visioconférence avec le réseau GÉSAT
- Intervention à la conférence des EPCI néo-aquitains
- Organisation d’une opération régionale de collecte dans le cadre de la SERD
- Participation au Festival Néo Terra



Nous avons pour principe d’organiser une journée territoriale TÉANA afin de rassembler les acteurs du réseau ainsi que leurs partenaires et les institutionnels, voire intégrer de nouveaux acteurs à notre dynamique de filière régionale. Cependant, cette année nous avons souhaité mettre notre expertise au profit d’un événement plus grand et contribuer à l’organisation d’une journée régionale santé durable avec 10 acteurs néo-aquitains actifs en matière de transformation écologique. Cet événement qui devait avoir lieu début décembre a finalement été reporté en février 2025.

À l’initiative du réseau, les acteurs du réseau se sont retrouvés lors de 3 journées de travail pour évoquer la question de la consolidation de leurs modèles économiques. Nous nous sommes mobilisés dans la rédaction d’un plaidoyer « une économie circulaire des aides techniques au service de l’autonomie »

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2024



DÉCOUVREZ EN VIDÉO LE
PORTRAIT DE NOS ACTEURS

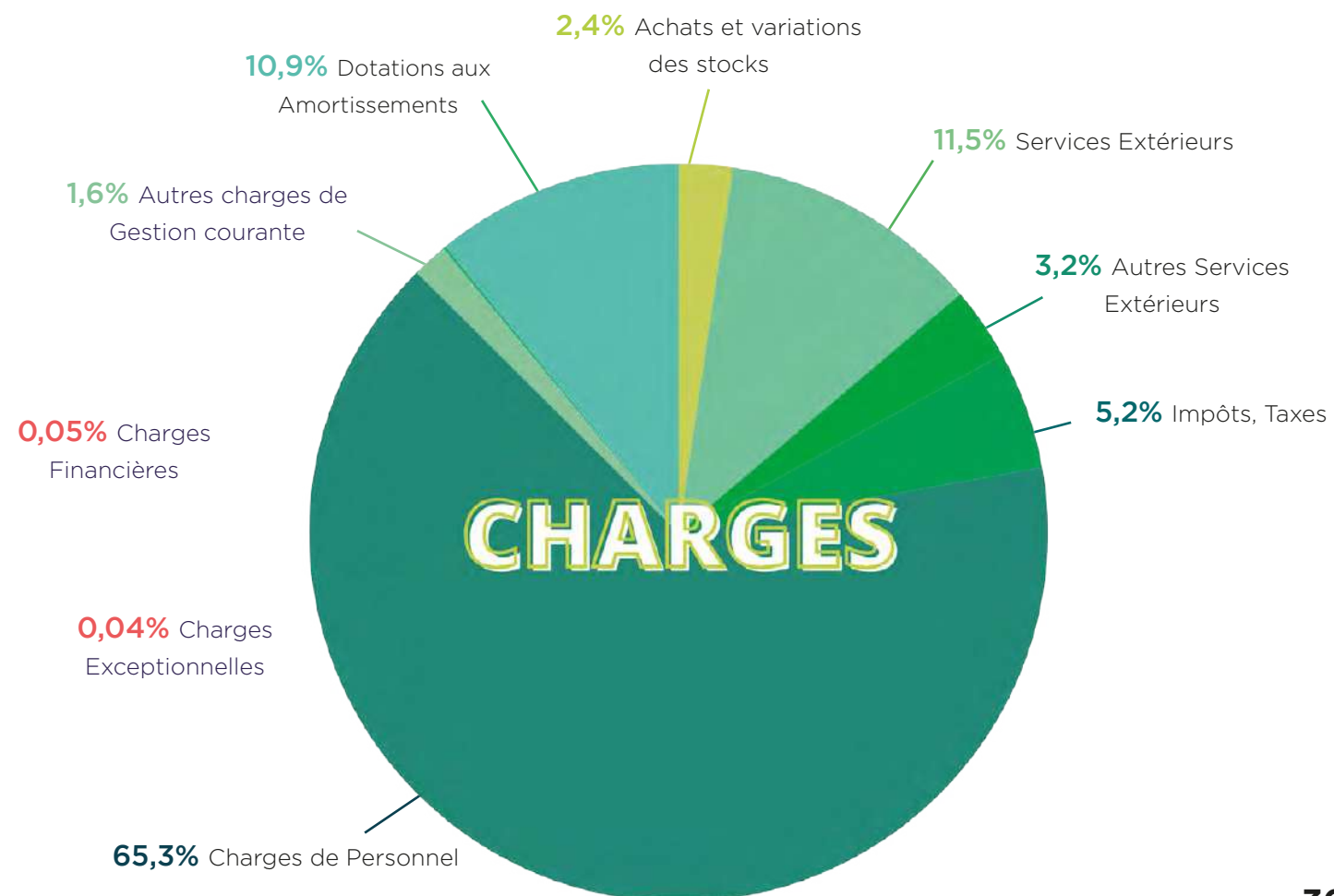
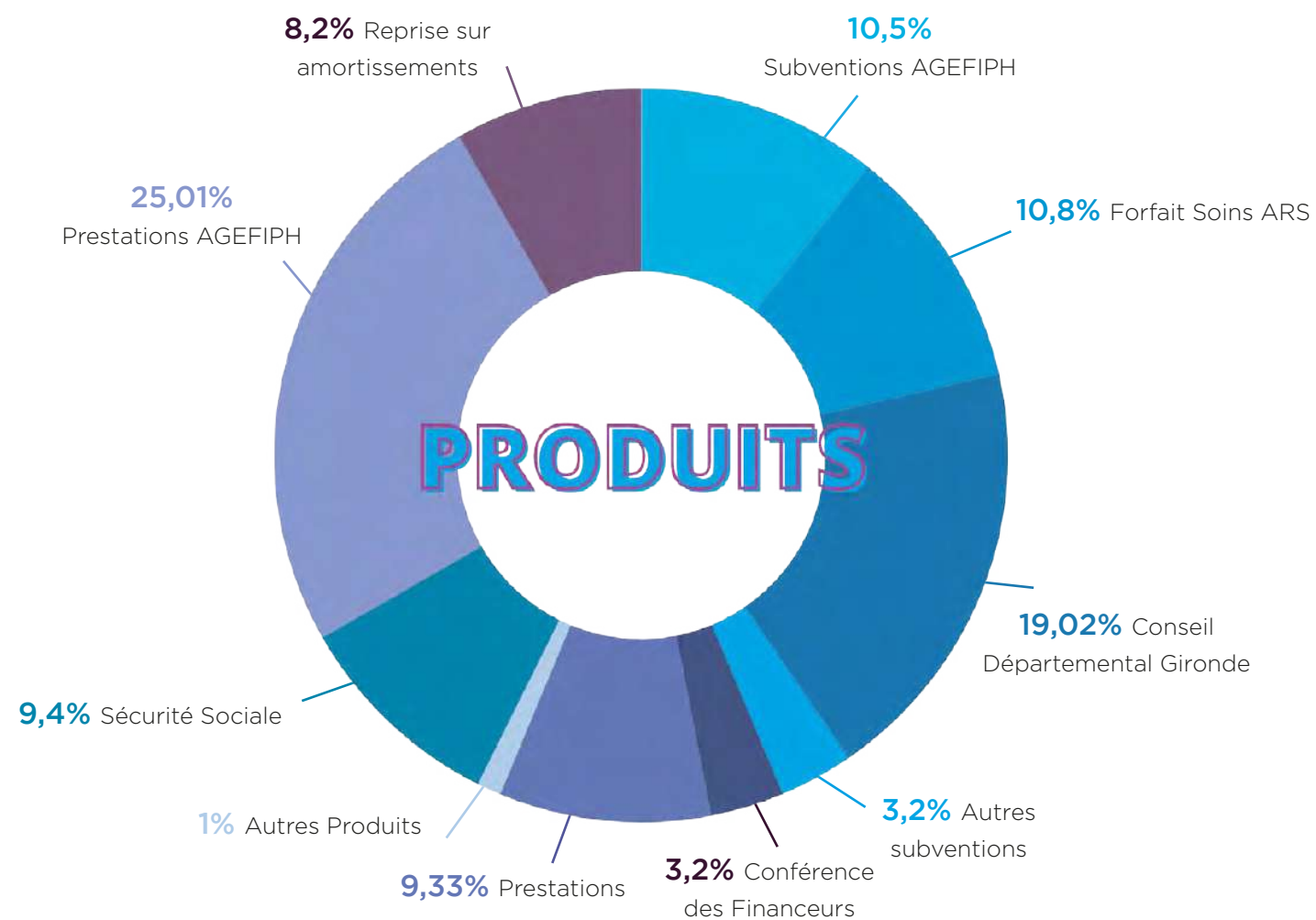
www.reseau-teana.fr
Réseau TÉANA



PERSPECTIVES 2025

- Finaliser et adopter notre grille d’indicateurs d’évaluation
- Amorcer un maillage de la filière à l’échelon national avec les autres dynamiques
- Poursuivre l’accompagnement des territoires dotés et non dotés de dispositifs
- Renforcer la communication du réseau ainsi que de la filière
- Constituer des instances de gouvernance de préfiguration
- Réfléchir aux aspects de formation de la filière

BUDGET



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



2024 a été – une fois encore ! – une année riche pour nos projets, comme les pages de ce rapport d'activité viennent de témoigner. Je reviendrai sur l'un d'entre eux qui fait figure cette année d'exemple paradigmatique en tant qu'il est révélateur de la complexité de notre environnement, mais également de la force du GIHP et de ses équipes.

L'un des grands défis de 2024 a été de répondre et d'être retenu par l'AGEFIPH dans le cadre du nouveau marché d'Appuis Spécifiques. Succédant au marché PAS, il était particulièrement stratégique pour le GIHP de faire valoir son expertise et d'obtenir le renouvellement du partenariat avec l'AGEFIPH.

D'une part, il était important que les efforts entrepris par l'équipe du SAIME tout au long du précédent marché soient valorisés, et que le très conséquent travail fourni pour l'obtention de ce nouveau marché soit justement récompensé.

D'autre part, l'obtention du marché d'Appuis Spécifiques permettait également de conforter le modèle économique de l'association et de maintenir nos emplois, en premier lieu pour les vingt salariés du SAIME, mais également pour l'ensemble des charges et « fonctions supports » puisque nous sommes structurés selon les principes de mutualisation et de synergie organisationnelles.

Si le succès a été au rendez-vous, il convient tout à la fois de s'en féliciter et de le mettre en perspective puisqu'il a fallu faire face à la déconvenue consécutive à la réalité du marché.

Chaque réponse à appel d'offre implique une projection par rapport au cahier des charges initial émis par le pouvoir adjudicateur. S'il est évident que les contraintes et perspectives qu'il contient sont prises en compte, il apparaît que, chemin faisant, une représentation mentale de ce que sera le nouveau cadre de travail s'élabore nécessairement. Autrement dit, sans tomber dans une idéalisation excessive, il est normal et fécond que le processus d'élaboration du futur cadre de travail anticipe de nouvelles possibilités et façons de faire.

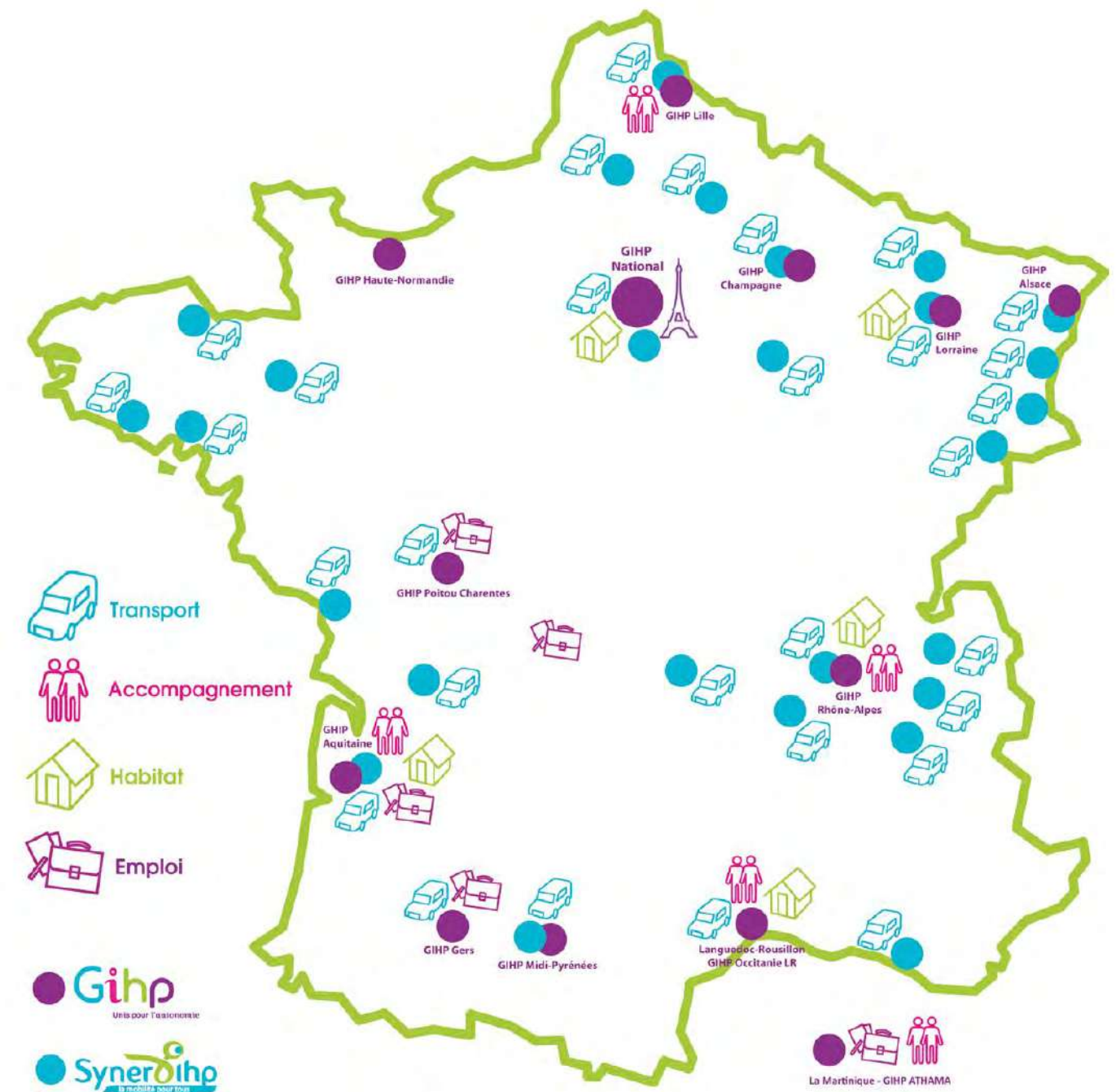
Or, comme les volumes prévisionnels ont été revus à la baisse de 30 % à 50 %, il en a résulté de la désillusion mais surtout la nécessité de revoir radicalement le projet de service.

De surcroît, la découverte des nouvelles modalités de valorisation de nos interventions a contraint l'équipe à faire preuve d'une très grande capacité d'adaptation afin de se les approprier, tout comme il a fallu le réaliser au sujet du nouveau système d'information de l'AGEFIPH, mais pour bien d'autres aspects encore... Le résultat est que la plupart des collègues ont réussi à surmonter ces difficultés, mais pas tous, conduisant à des départs, voire des absences.

Ainsi, si nous pouvons nous réjouir d'avoir convaincu, maintenu l'emploi et nos compétences, si l'intérêt principal des procédures d'appel d'offre est important en tant qu'il oblige toutes les parties prenantes à évaluer le cadrage précédent et la manière qu'elles ont eu d'y répondre afin de proposer des améliorations, il n'en reste pas moins qu'il faut rappeler que ces succès impliquent non seulement un grand engagement et une expertise en termes d'ingénierie de projet, mais également une capacité d'adaptation et une force individuelle tout comme collective dont le GIHP a encore une fois fait la preuve.

Cette énergie est aussi puissante que précieuse. Elle nécessite d'être entretenue et alimentée. Elle fait l'objet d'une communication auprès des financeurs afin qu'elle soit connue et reconnue, et que chacun, de sa place, la considère comme il se doit.

RÉSEAU GIHP



NOS SOUTIENS FINANCIERS





Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques

22 avenue Ariane, Zone P1, Bâtiment P16 - 33700 Mérignac

05 56 12 39 39

accueil@gihp-aquitaine.org

www.gihp-aquitaine.fr

GIHP Aquitaine